

# BUDGET ET REPORTING EN COÛTS RÉELS

## ATELIER PRATIQUE

Le montage du budget et la préparation du suivi financier représentent deux phases clés dans la vie d'un projet Horizon Europe. Après un rappel des règles de base, la formation s'articule autour de deux cas pratiques : sur le budget et sur le reporting financier en coûts réels. Les participants guidés par le formateur, travaillent en petits groupes dans un format propices aux échanges de bonnes pratiques.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Mettre en pratique les connaissances acquises sur l'éligibilité des coûts.  
Construire son budget.  
Déclarer et gérer ses coûts réels.  
Préparer son reporting.

### PRÉREQUIS

Avoir déjà participé au montage financier ou à la gestion financière de projets européens ou avoir déjà participé à la formation « Sécuriser ses financements en coûts réels (les Fondamentaux) ».

### POUR QUI

Directeurs financiers, comptables, contrôleurs de gestion, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, directeurs d'entreprises.

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique suivi d'une mise en situation avec des exercices pratiques, correction et échanges interactifs.  
Un support de formation, une bibliographie.

### OÙ

Session en présentiel dans les locaux de l'ANRT.

### ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

### PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

### 9h30 Accueil et objectifs de la formation

### 9h45 Le montage du budget : quiz et aspects théoriques

Règles de participation et de financement  
Dossier de proposition  
Annexe financière et types de coûts éligibles

### 10h45 Atelier pratique : Identification des rôles au consortium et montage du budget

Présentation du cas pratique  
Mise en situation  
Correction

### 12h30 Pause déjeuner

### 14h00 Le reporting en coûts réels : quiz et aspects théoriques

Éléments du rapport périodique  
Règles d'éligibilité et de calcul par types de coûts : coûts de personnels, déplacement, amortissement des équipements, achats de biens et services, tierces parties...  
Calendrier et versement de la subvention

### 15h00 Atelier pratique : la déclaration des coûts et le reporting financier en coûts réels

Présentation du cas pratique  
Mise en situation  
Correction

### 17h00 Questions & Réponses Fin de la formation



INTERMÉDIAIRES /  
EXPERTS



6 HEURES



PRÉSENTIEL



673 € HT



**RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS, ACCESSIBILITÉ PSH :**  
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - [formation@anrt.asso.fr](mailto:formation@anrt.asso.fr)

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.

L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge des coûts de formation par les fonds publics, dont les OPCO.

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.